



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 803 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les prix des logements ne reflètent pas la qualité du logement;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires augmentent les prix du loyer lors d'un nouveau bail à l'insu du locataire et sans preuves justificatives;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà plusieurs registres existants (ex. : registre foncier);

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a déjà en sa possession la plupart des données;

CONSIDÉRANT QU'un registre faciliterait la recherche de logement;

CONSIDÉRANT QUE la section G du bail est déjà obligatoire, mais rarement remplie;

CONSIDÉRANT QU'il y a des inégalités dû au pouvoir que détiennent les propriétaires sur le parc locatif;

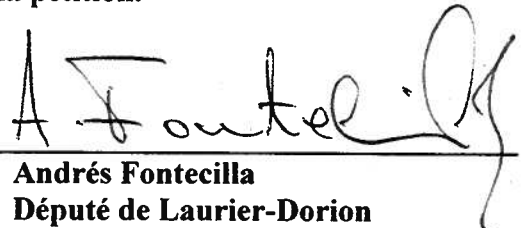
CONSIDÉRANT QU'un registre permettrait un contrôle sur le prix des loyers;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec un registre des loyers obligatoire et public, notamment :

- Que la Régie du logement administre un registre des loyers obligatoire et public;
- Que les locataires connaissent le vrai nombre de chambres fermées d'un logement;
- Que les locataires connaissent le nombre de plaintes et l'état des suivis des inspections en salubrité;
- Que les locataires connaissent l'historique des travaux faits dans le logement dans les dernières années;
- Que les locataires connaissent le plus bas prix payé, dans les douze derniers mois.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Andrés Fontecilla
Député de Laurier-Dorion

17 sept. 2019
Date de signature de l'extrait